

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

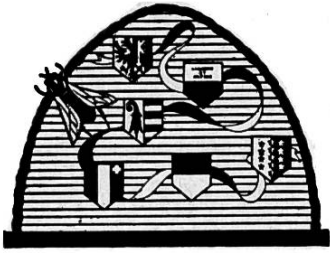
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

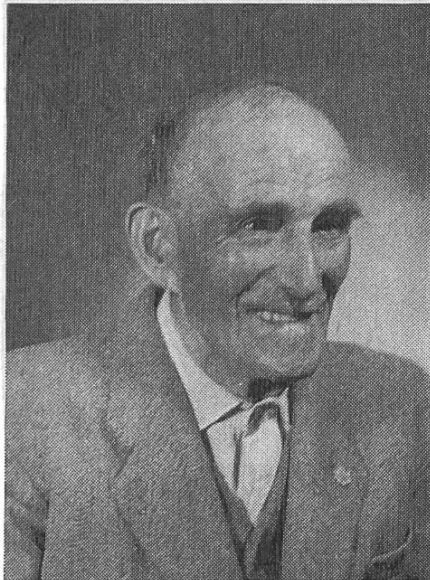
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Auguste JAN-DU-CHENE



Le 16 septembre dernier, une nombreuse assistance accompagnait au cimetière notre vétérinaire, collègue et ami, M. Auguste Jan-du-Chêne, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 87 ans.

Tout jeune, il vint s'établir à Vallamand, village qu'il n'a plus quitté, pour y faire un apprentissage à la fabrique de meubles, et c'est là qu'il fit ses premières armes apicoles, devant s'occuper du rucher en l'absence de son patron ; début qui ne fut pas facile.

Membre fondateur de la section en 1912, dont il était le dernier survivant ; il en fut le président de 1920 à 1949, inspecteur des ruchers durant 30 ans, il a participé deux fois aux concours.

En 1964, nous avons eu le plaisir de lui remettre la magnifique plaquette des 50 ans, offerte par la Romande.

D'une très grande bonté et bonhomie, il sut rester toute sa vie dans le rang des modestes, toujours prêt à rendre un service souvent ingrat. Sa jovialité et ses connaissances lui valurent la considération de chacun. Jamais une demande de renseignements n'est restée vaine, aussi ne comptait-il que des amis.

A sa famille, la section d'Avenches adresse ses sincères condoléances et sa profonde sympathie.

R. P.

† Joseph CORPATAUX, Riaz

Mercredi 1^{er} février, en l'église de Riaz, trop petite pour la circonstance, une assistance nombreuse rendait à notre ami et cher collègue les derniers devoirs.

Brusquement enlevé à l'affection des siens à l'âge de 72 ans, M. Corpataux, homme de cœur, simple et bienveillant, fit preuve d'un dévouement exemplaire pour tout ce qui lui fut confié. Secrétaire au bureau de l'administration des Établissements de Marsens pendant 35 ans, il fut également directeur de la chorale de cet établissement hospitalier. Elève et ami de l'abbé Bovet, il consacra sa vie entière au chant d'église et obtint la médaille « Bene Merinti ». Poète à barbe blanche, il fut également le très jovial fondateur et directeur du chœur mixte « Les Oiselets », de Riaz.

Retraité depuis une année, il était très heureux de pouvoir consacrer plus de temps à l'élevage de ses chiens de chasse, et surtout à ses chères abeilles. Apiculteur avisé, heureux bénéficiaire du gobelet des vétérans en 1963, il avait un rucher très prospère qui lui faisait plaisir.

Mais survint l'appel du Seigneur et il s'en est allé vers Lui.
Notre souvenir affectueux l'accompagne, et nous réitérons à sa famille l'expression de notre plus vive sympathie.

Pour le comité : m. f.

† Jean Quiot

Le 10 octobre 1966, à l'âge de 90 ans, M. Jean Quiot, de Belfaux, nous a quittés pour un monde meilleur.

Membre fidèle de l'« Abeille », Société d'apiculture de la Sarine, il en fit partie de 1892 à 1965, année où, ses forces déclinant, il dut renoncer à l'apiculture après un sociétariat de plus de 70 ans. N'est-ce pas là un bel exemple de fidélité ? Belle fidélité étayée par des connaissances apicoles sûres, par l'amitié qu'il portait à ses collègues et par l'attachement à ses avettes en fort passionné de la nature. Ne fut-il pas aussi un fin nemrod avec plus de 50 permis de chasse ! L'apiculture lui valut des satisfactions et des distinctions : gobelet et plateau de la SAR, médaille d'or et diplôme d'honneur.

Tant que son âge le lui permit, il assista fort assidûment aux diverses réunions apicoles, y apportant la lumière de ses propres expériences, et toujours une part importante de bonne humeur. Observateur attentif des humains et des choses, avec l'esprit taquin, et de plus fin diseur, il aimait à tenir le dé de la conversation qu'il imprégnait de sa jovialité coutumière, l'une des raisons, entre autres, par laquelle son souvenir ne saurait s'effacer de si tôt.

A la famille de ce membre si fidèle, la société réitère l'expression de ses condoléances émues.

P. C.

Communiqués

Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

Les membres de la section voudront bien prendre note de la date de l'assemblée générale qui a été fixée au dimanche 9 avril prochain.

L'ordre du jour pour cette réunion paraîtra dans le journal d'avril, N° 4. Que chacun veuille bien retenir ce deuxième dimanche d'avril.

Le comité.

XXI^e Congrès de Washington — Invitation

Il est encore temps de s'inscrire auprès de Charles Ruckstuhl, 32, route des Acacias, 1200 Genève, qui transmettra tous renseignements utiles.

Comptes rendus

Société d'apiculture de Marly et environs

C'est à Marly-le-Grand que les apiculteurs de cette région s'étaient donnés rendez-vous pour leur assemblée annuelle le 12 février dernier.

M. Henri Macherel, président, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous et salue tout spécialement MM. Eugène Rossier et Alfred Surchat, membres d'honneur de notre société, ainsi que MM. Armand Rossier et Albert Page, inspecteurs des ruchers.

La lecture du protocole ne donnant lieu à aucun commentaire, est approuvée à l'unanimité. Il en va de même des comptes qui démontrent une fois de plus que tout va pour le mieux au sein de notre groupement.

Dans son rapport, le président, ayant rappelé la mémoire de quelques disparus, relève que l'année a été assez bonne pour nos abeilles. La santé de nos ruchers est satisfaisante grâce à la vigilance des apiculteurs et des inspecteurs surtout. Il nous recommande de surveiller de très près nos colonies car la loque a été à nos portes. Quant à notre société, elle va pour le mieux puisqu'elle a 20 années d'existence. A cette occasion, une réunion familiale sera organisée dans le courant de l'automne.

Prenant sa tâche au sérieux, notre inspecteur des ruchers, M. Armand Rossier, nous a donné un rapport détaillé de son activité. Les visites se sont poursuivies normalement et les régions suspectes ont été étroitement surveillées. Certaines maladies d'un nouveau nom ont été découvertes, mais, malheureusement aucun remède n'est encore apparu sur le marché pour les combattre. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer pour l'instant. Il recommande en outre le sérieux à apporter au nourrissage d'automne, car il constitue un des facteurs primordiaux pour une bonne tenue d'un rucher.

Station de Coppi : 162 reines ont été apportées et 105 fécondées d'où un déchet de 35 %.

Contrôle des miels : 12 échantillons ont été contrôlés et ont donné satisfaction. Le président de la commission, M. Seurat, souligne que le miel contrôlé est de plus en plus demandé et nous recommande de l'extraire au bon moment.

Dans les divers, quelques questions relatives à la station du Moléson, aux membres vétérans, et au stimulant du printemps font l'objet de bon nombre de discussions, puis le président lève l'assemblée souhaitant une bonne rentrée à tous.

Le secrétaire : *H. G.*

Convocations

Société d'apiculture de la Gruyère, Bulle

L'assemblée générale est fixée au dimanche 12 mars à l'Hôtel de Ville de Bulle, à 14 h. 30, sur convocation individuelle.

Les sociétaires sont avisés que l'action du sucre aura lieu au mois d'avril ; une circulaire sera adressée à chacun.

Le comité.

Section « Pied du Chasseral »

L'assemblée générale a été fixée au dimanche 19 mars 1967, à 14 h. 30, à l'Hôtel du Faucon à La Neuveville.

Invité du jour : M. Jecker, sous-commissaire cantonal des ruchers pour le Jura bernois.

Le comité.

Société d'apiculture de Moudon et environs

L'assemblée générale de printemps sera tenue le dimanche après-midi 2 avril 1967, à 13 h. 45, à l'Hôtel du Pont à Moudon, selon l'ordre du jour suivant :

1. Appel. — 2. Lecture et adoption du procès-verbal. — 3. Rapport du caissier. — 4. Rapport des vérificateurs des comptes. — 5. Admissions et démis-

sions. — 6. Réélection statutaire du comité. — 7. Rapports des délégués à la Cantonale et à la Romande. — 8. Contrôle du miel et remise des fournitures aux contrôleurs. — 9. *Vétérans* : remise de l'*insigne doré* à M. Marcel Porchet ; du *gobelet* à M. André Ogay, et enfin, des *plateaux* à MM. Chalet Julien, Duc Maurice et Rollinet Alfred. — 10. Cours apicole 1967. — 11. Propositions individuelles. — 12. Film apicole.

Le comité.

Section des Alpes

L'assemblée générale ordinaire du printemps aura lieu à Aigle le dimanche 12 mars prochain dans la grande salle de l'Hôtel de l'Etoile, à 14 heures.

Nous vous soumettons l'ordre du jour suivant : 1. Ouverture de l'assemblée. — 2. Lecture du P.V. de la dernière assemblée. — 3. Admissions, mutations et décès. — 4. Rapport sur délibérations des assemblées de la FV et de la SAR. — 5. Réunion des groupes. — 6. Course. — 7. Propositions individuelles et divers..

Nous demandons à chacun de faire un effort et de se déplacer à Aigle le 12 mars. La tombola qui suit la partie administrative est achalandée par les membres ; nous ne doutons pas que chacun aura à cœur de faire parvenir un lot à l'adresse de MM. Louis Roussy et Paul Niederhauser.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture — Genève

Convocation. Réunion amicale mensuelle le lundi 13 mars 1967, à 20 h. 30, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4.

Sujet : travaux du mois. Préparation des ruches en vue de la récolte sur les arbres fruitiers et le colza.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Prochaine amicale le samedi 11 mars 1967 au Restaurant de Grancy, Rond-Point 1, à 20 h. 15.

Sujet : premiers travaux au rucher, flore mellifère. Sucre de canne (Cuba) peut encore être souscrit en versant Fr. 63.50 par 100 kg. au CCP 10 - 6724. Dernier délai le 11 mars.

Le comité.

A vendre 30 ruchettes Dadan (Paintard) 1/2 cadre, pour élevage de reines, avec nourrisseur, état de neuf. Prix Fr. 20.— pièce, par 3 pièces Fr. 50.—.
S'adresser à Roger Roch, 24, rue Filature, 1200 Genève.

A vendre à Villars-sous-Yens (VD), ruches D.B. vides, très bon état. Téléphoner AVONDET, Genève, tél. (022) 42 61 02, pendant les heures des repas.

A vendre quelques bonnes colonies d'abeilles, en bonne santé (système suisse).
S'adresser à K. Heyer, apiculteur, 2741 Perrefitte.

A VENDRE 8 ruches habitées, système Spühler. — Prix avantageux. — S'adresser à André Kocher, La Ruche 5, 1530 Payerne VD.